AR Prefecture

006-210600540-20220916-78-DE
Reçu le 20/09/2022
Publié le 20/09/2022

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 078/2022
OBJET : ENVIRONNEMENT – Exploitation de la carrière LA CRUELLE à la Turbie.
L'an deux mille vingt-deux, le 16 du mois septembre à 10 heures.
Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de ***Monsieur Robert NARDELLI***, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 9 septembre 2022
PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DESEGONZAC/Michaël TRUCCHI /Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY /Françoise DAMILANO / Maëva THOMMERET
ABSENTS REPRESENTES : DIGANI Serge par Philippe MINEUR, Thierry VISSIAN par Romain BIANCHI, Vanessa BEAUJAUD par Robert NARDELLI, Nathalie DIGANI par Alexandra RUSSO, Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Catherine DINI, Kathy NICOLAS par Jean QUENCEZ, Véronique MINISCLOUX par Maëva THOMMERET
ABSENTS : Gracienne DODAIN, Sandrine GUGLIELMINO, Philippe JANIN, Stephen VIALE
Secrétaire de séance : Sabrina DIVRY
****

VU le Code de la Fonction Publique Territoriale,

VU le dossier technique

VU l'arrêté préfectoral n°17037 définissant les modalités d'organisation de la participation du public par voie électronique

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire de Drap.

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Conseil Municipal à la majorité avec 21 voix pour et 2 voix contre décide :

- D'émettre un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation de la carrière La Cruelle à La Turbie.

****

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16 Votants : 23 Absents : 4 Contre :2 Abstentions : 0 Pour : 21

Fait et Délibéré à Drap, le 16 septembre 2022

Le Maire,
Robert NARDELLI

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :20/09/2022
Affichage en mairie le : 21/09/2022